

## **ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC DES TROIS MONTAGNES**

Courriel : [info@apel3montagnes.org](mailto:info@apel3montagnes.org)

Site Web : [apel3montagnes.org](http://apel3montagnes.org)

Adresse postale : Case postale 4512, Mont-Tremblant QC J8E 1A0

### **BULLETIN 2020**

Mot de l'Equipe et Rapport d'activités :

Depuis notre dernière Assemblée Annuelle du 1<sup>er</sup> Juin 2019, votre équipe de l'APEL des Trois Montagnes a continué ses activités et ses projets en lien avec la protection de l'environnement de notre beau lac et en collaboration avec la Municipalité de La Conception.

La pandémie a ralenti nos activités mais nous avons continué à nous rencontrer virtuellement !

Parmi nos activités :

- Prélèvements des échantillons d'eau pour les analyses bactériologiques fin Aout 2019 (64 échantillons + 1 au Lac Boisseau).
- Analyses des échantillons en laboratoire, mise en forme des résultats et présentation des résultats à la Municipalité La Conception.
- 2 Rencontres avec la Municipalité à l'automne 2019 et discussions avec le biologiste de Biofilia.
- Demandes de bouées de navigation à la Municipalité.
- Appui à la Municipalité pour la gestion des Locations Court-Séjour.
- Lettre à l'Ecole de Pilotage Rivière Rouge et subséquent appui de la Municipalité pour l'arrêt de la pratique de formation des pilotes 'Touch and Go' sur le lac.
- Transmission des informations à SEMA gestion du Lac Boisseau pour le suivi de la qualité de l'eau au Lac Boisseau.
- Prélèvement des échantillons et calcul de la transparence chaque année 2019 et 2020, pour le suivi de la qualité de l'eau du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs.
- Ajout du Virement Interac pour le paiement de la cotisation des membres.
- Création du Groupe Facebook.
- Mise à jour des listes de résidents (+20 mutations en 2020), une douzaine de réunions virtuelles ou en personnes du CA.

Conseil d'administration

Votre conseil s'est réuni régulièrement au cours de la dernière année. Nous sommes toujours à la recherche de membres pour siéger au conseil ; si l'environnement du lac vous tient à cœur, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Votre appui, votre participation, vos commentaires, votre cotisation sont très importants pour nous, et nous vous remercions de votre soutien !

*Vivian Fugère, Administratrice*  
*Philippe Fugère, Administrateur*  
*Lambert Gauthier, Administrateur*  
*Pierre Lefebvre, Secrétaire*  
*Luc Martel, Administrateur*  
*Christyne Bourret, Présidente.*

## QUALITÉ DE L'EAU DU LAC DES TROIS MONTAGNES

### **A : ANALYSES BACTERIOLOGIQUES (COLIFORMES) 2019 et 2020**



À l'assemblée annuelle de juin 2019, les membres ont mandaté les administrateurs de l'APEL à effectuer des tests bactériologiques de l'eau du lac ; les derniers tests en archive remontaient à 2008. Ces tests ont été payés par les cotisations des membres.

Les résultats des tests de 2019 ont été décevants et inquiétants car à 10 endroits du lac l'eau était considérée comme médiocre ou polluée.

Ces résultats ont été adressés à la municipalité et 2 rencontres ont eu lieu en automne 2019 entre l'Apel et la municipalité de La Conception pour discuter des possibles solutions au problème.

Suite à ces rencontres, la municipalité a mandaté une firme de biologistes Biofillia pour analyser les résultats et faire des recommandations ; ce rapport a été envoyé à tous les riverains en Février 2020.

La municipalité a également inspecté de nombreuses installations septiques et déclassé 8 installations en 2019 et 7 additionnelles en 2020, en plus d'avoir passé un règlement en Février 2020 interdisant les systèmes septiques à puisards. Il y aurait 33 adresses équipées de ces anciens systèmes autour du lac.

Les résultats des prélèvements et analyses effectuées par l'APEL cet été 2020 et payés à même notre budget sont beaucoup plus encourageants ; seuls quelques échantillons comportent des coliformes fécaux ou E coli.

Les résultats de tous ces tests sont disponibles aux membres sur simple demande.

Nous devons rester vigilants ; la qualité de l'eau est un enjeu primordial pour notre qualité de vie et la valeur de nos propriétés.

### **B: ANALYSES CHIMIQUES RSVL ETE 2019 (RÉSULTATS 2020 A VENIR)**

Depuis de nombreuses années, l'APEL suit le protocole du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL) chapeauté par le Ministère de l'Environnement. Les bénévoles testent la transparence de l'eau tous les ans. Les analyses de la qualité physicochimique de l'eau (Phosphore-Chlorophylle-Carbone organique) sont faites sur trois années successives, tous les 5 ans. La récente série de test a débuté en 2019.

Cet été, malgré la COVID, le Lac des Trois Montagnes a fait partie d'un petit nombre de lacs pour lesquels les analyses ont bien lieu. Les résultats 2020 seront disponibles à l'automne.

Les frais de participation pour ces analyses sont pris en charge par la municipalité.

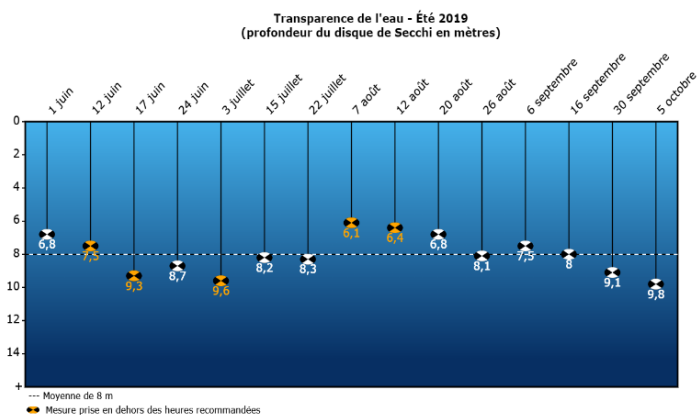
## ÉTÉ 2019 :

La transparence moyenne de l'eau de 8 mètres à l'été 2019 représente une forte augmentation par rapport à l'été précédent (6.8 mètres) et la tendance à la baisse observée depuis 2016.

### Physicochimie

- Une excellente estimation de la transparence moyenne estivale de l'eau a été obtenue par 15 mesures de la profondeur du disque de Secchi. Cette transparence de 8 m caractérise une eau très claire. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe oligotrophe.
- La concentration moyenne de phosphore total trace mesurée est de 3,1 µg/l, ce qui indique que l'eau est très peu enrichie par cet élément nutritif. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe ultra-oligotrophe.
- La concentration moyenne de chlorophylle a est de 1 µg/l, ce qui révèle un milieu dont la biomasse d'algues microscopiques en suspension est faible. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe oligotrophe.
- La concentration moyenne de carbone organique dissous est de 4,1 mg/l, ce qui indique que l'eau est colorée. La couleur a donc une incidence sur la transparence de l'eau.

Réseau de surveillance volontaire des lacs  
Lac des Trois Montagnes (0034A) - Suivi de la qualité de l'eau 2019

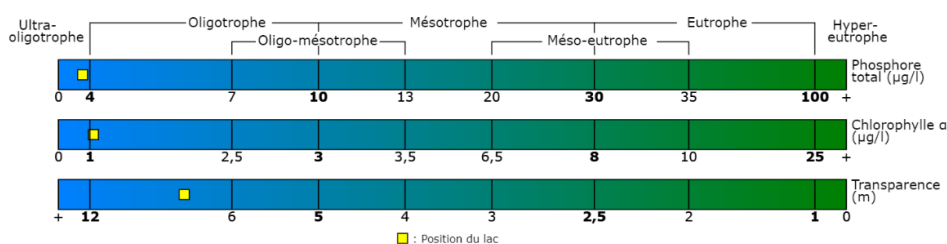


### État

Données physicochimiques - Été 2019

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2019-06-17	3,2	1	5,2
2019-07-22	2,9	1	3,5
2019-08-20	3,1	1	3,7
<b>Moyenne estivale</b>	<b>3,1</b>	<b>1</b>	<b>4,1</b>

Classement du niveau trophique - Été 2019



### trophique et recommandations

- L'ensemble des variables physicochimiques mesurées dans une des zones d'eau profonde du Lac des Trois Montagnes situe son état trophique dans la classe oligotrophe. Le sommaire des résultats des années de suivi est illustré dans la fiche pluriannuelle.
- D'après les résultats obtenus, le Lac des Trois Montagnes présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. Ce lac est à protéger. Afin de conserver son état et ses usages, le MELCC recommande l'adoption de mesures préventives pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines.

En ce qui concerne les résultats du phosphore, il est important de noter que des études menées par le Ministère en 2017 et 2018 ont permis de mieux comprendre les facteurs qui ont contribué à sous-estimer la concentration de phosphore du RSVL obtenue avant 2018.

Certaines procédures et certains équipements pour les tests sont responsables pour des basses valeurs de phosphore. Le Ministère a indiqué qu'il sera possible de corriger les données historiques en faisant à leur frais des analyses supplémentaires de phosphore, lesquelles seront réalisées sur 150 lacs du RSVL débutant en 2019 et qui se poursuivront sur plusieurs années.

Voici une description des trois variables analysées dans le cadre du RSVL telle que décrite dans leur protocole :

- Le **phosphore total (PT)**, un élément nutritif qui se trouve généralement en faible concentration dans l'eau des lacs. La rareté du phosphore par rapport aux besoins des végétaux en fait l'élément qui contrôle leur croissance. Il y a un lien étroit entre la concentration de phosphore, l'abondance des algues et des plantes aquatiques et le niveau trophique d'un lac. Les lacs eutrophes (vieillissants) ont généralement une plus forte concentration de phosphore ;

- La **chlorophylle a (chl a)**, un pigment vert que l'on retrouve dans la composition des plantes et des algues. Cette variable est donc un indicateur de la biomasse (quantité) des algues microscopiques qui sont en suspension dans l'eau du lac. La concentration de chlorophylle A augmente généralement en fonction de la concentration des matières nutritives, en particulier le phosphore. Il y a donc un lien entre cette augmentation et le niveau trophique d'un lac. Les lacs eutrophes (vieillissants) sont souvent aux prises avec une production importante d'algues ;

- Le **carbone organique dissous (COD)**, qui provient de la décomposition des organismes. La concentration de COD dans l'eau est fortement associée à la présence des matières qui sont responsables de sa coloration jaunâtre ou brunâtre, tel l'acide humique provenant des milieux humides (comme les marécages, les tourbières et les marais). La mesure du COD permet d'avoir une appréciation de la coloration de l'eau qui est un des facteurs qui influencent sa transparence. La transparence de l'eau diminue avec l'augmentation de la concentration du carbone organique dissous.

## **GRUPE FACEBOOK**



Une membre du CA a mis sur pied un groupe Facebook :

« Association du Lac des Trois Montagnes ».

Faites votre demande en répondant aux 2 questions posées pour que l'adhésion soit plus rapide. Le groupe Facebook sert à échanger sur des sujets qui touchent les résidents du lac. Beaucoup d'informations intéressantes peuvent y être échangées, par contre, une mise en garde...aucun commentaires ou allusions désobligeantes envers les riverains ne seront les bienvenus. Au plaisir de vous lire !

## **LOCATIONS À COURT TERME**

En 2018, la Municipalité a tenté d'établir un règlement interdisant la location court séjours dans certaines zones du territoire, dont les zones riveraines aux lacs. Malheureusement ce règlement dû être abandonné car certains citoyens s'y sont opposé.

Les nuisances reliées à la location court séjour des propriétés riveraines du lac incluent : fêtes, bruit, pollution, ordures sauvages, surutilisation des systèmes septiques, feux d'artifices trop fréquents etc...

A ce jour, la location à court terme (moins d'un mois) des résidences riveraines au lac n'est pas permise à moins de détenir une classification provinciale et une dérogation municipale.

## RAPPEL DE L'IMPORTANCE D'UNE NAVIGATION RESPONSABLE

Le lac a été particulièrement achalandé cet été compte tenu de la situation du Covid19. Nous avons fait un relevé informel du nombre d'embarcations sur le lac en date du 27 juillet dernier et nous comptons 48 bateaux de Wake/Surf, 25 motos marines, 65 bateaux de ski nautique/runabout et 95 pontons. Nous notons une diminution de la transparence de l'eau.

Pour un grand lac navigable comme le nôtre, la navigation est un atout à la valeur de nos propriétés, mais c'est aussi un équilibre fragile entre le plaisir et les nuisances.

Avec l'augmentation du nombre et de la puissance des embarcations sur le lac générant de fortes vagues, il est d'autant plus important de respecter le Code de Comportements Nautiques élaboré par la Municipalité (voir carte plus bas avec les différentes zones au lac des Trois Montagnes) dans la pratique de toutes activités nautiques en raison des impacts sur l'environnement du lac, particulièrement l'érosion accélérée des berges, et la quiétude des résidents du lac.

Les recommandations de pratiquer les activités nautiques générant de fortes vagues au centre du lac dans la zone la plus large du lac, et de minimiser les vagues à proximité de la rive ont pour but de ralentir l'érosion. De façon générale, toute circulation éloignée des berges sur

toute la longueur du lac aide à protéger l'environnement du lac.

Outre l'érosion accélérée des berges, il y a de multiples impacts de générer de fortes vagues :

- Quais et bateaux amarrés endommagés
- Turbidité plus élevée de l'eau
- Eutrophisation accélérée du milieu aquatique due à l'apport de matières fertilisantes liées aux sédiments dans l'eau qui engendre une prolifération des algues et des plantes aquatiques
- Brassage des sédiments et libération dans l'eau des contaminants toxiques s'y trouvant
- Déplacement des sédiments vers les berges, faisant disparaître les plages naturelles
- Colmatage des prises d'eau potable et filtres
- Dégradation des habitats des espèces végétales
- Dégradation des frayères des poissons
- Destruction des nids des oiseaux aquatiques
- Destruction des œufs des amphibiens
- Destruction des alevins et fretins
- Danger important pour la navigation en petite embarcation
- Danger important pour la baignade
- Nuisance par le bruit en raison des moteurs bruyants et des haut-parleurs utilisés par les plaisanciers.



## **BOUÉES**

De nombreux navigateurs ne respectent pas la zone délimitée au centre du lac pour la pratique d'activités générant de fortes vagues pour différentes raisons :

- Certaines personnes ont des difficultés à déterminer cette zone et dépassent involontairement ses limites par plusieurs mètres.
- Certaines personnes sont insouciantes de l'environnement et de la sécurité sur le lac.
- Certaines personnes ne connaissent pas cette zone de navigation prédéfinie. (Personnes en visite au lac qui louent des chalets, personnes qui n'ont pas lu le guide ou vu les panneaux installés aux descentes, personnes qui sont nouvellement résidents au lac, visiteurs).

Nous croyons que l'installation de bouées de navigation délimitant cette zone aiderait grandement à réduire l'impact dévastateur des vagues sur le lac.

De plus, nous pensons que 2 autres bouées délimitant l'entrée et la sortie du 'chenal' derrière l'île des Falaises seraient également nécessaires pour s'assurer du respect de cette zone étroite qui devrait être sans vague et à vitesse limitée à 10 KM/H.

## **HYDRAVIONS**



A la fin de l'été 2019, suite à un signalement d'un membre ayant pu prendre en note le numéro d'enregistrement d'un hydravion causant des nuisances, l'APEL a communiqué avec une école de pilotage de la région pour demander que cessent les activités d'enseignement dites de 'Touch and Go' consistant à faire des manœuvres répétées d'amerrissage rapide et décollage. La présence des hydravions ne peut être interdite sur un plan d'eau mais constitue un danger pour les autres utilisateurs du lac, comme nous l'a rappelé le triste accident de cet été en Outaouais où un jeune garçon en kayak s'est fait happer la tête par un appareil.

La Municipalité de la Conception a par la suite appuyé cette demande auprès des écoles de pilotage et vous avez peut-être pu constater une diminution du nombre de vols depuis.

## **VIGNETTES**

Le CA de l'APEL aimerait présenter à la Municipalité cet automne une demande de mise en place de vignettes pour les embarcations du lac.

Déjà présentes dans de multiples lacs navigables des Laurentides, les vignettes ont plusieurs avantages :

- Connaissance du nombre et du type d'embarcations sur le lac et de leurs propriétaires
- Contrôle des embarcations n'appartenant pas à un riverain ou appartenant à un locataire
- Possibilité de communiquer annuellement avec les utilisateurs du lac et de les sensibiliser au code d'éthique (grâce au formulaire de demande de vignette)
- Engagement des utilisateurs à respecter le code d'éthique (lors de la demande de vignette)
- L'argent amassé peut servir au reboisement des rives ou autres projets environnementaux ou couvrir les frais administratifs.

Selon les lacs, de très nombreux tarifs et façons de procéder à l'émission des vignettes existent.

Nous aimerions avoir votre avis!